

■ **Communyon**, à Nyon, CH-550-0138681-9, association (FOSC du 08.03.1989, p. 950). Statuts modifiés le 30 novembre 2005. Nouveau but: contribuer à l'essor économique, culturel et artistique de la ville de Nyon et de sa région en favorisant le développement de moyens de communication et d'information attractifs, modernes et adaptés aux besoins actuels et futurs. Les ressources de l'association sont désormais les suivantes: cotisations des membres; contributions de la commune de Nyon; contributions d'autres organisations (notamment entreprises intéressées); produit de la fortune de l'association. Locatelli Jacques, Bucher Pierre et Pfaendler Martin ne sont plus membres du comité; leur signature est radiée. Nouveaux membres du comité: Poitry Alain-Valéry, de Coppet, à Nyon, président, avec signature collective à deux, toutefois pas avec le vice-président, Gisiger Dieter, de Selzach, à Gland, vice-président, avec signature collective à deux, toutefois pas avec le président, et Rummel Anne-Lise, de Servion, à Nyon, trésorière, avec signature collective à deux, toutefois pas avec Pittet Jacques.

Journal no 1372 du 03.02.2006
(03235446 / CH-550.0.138.681-9)